



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

T.33

(07/96)

SÉRIE T: ÉQUIPEMENTS TERMINAUX ET
PROTOCOLES DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

**Routage des télécopies au moyen
de la sous-adresse**

Recommandation UIT-T T.33

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1^{er}-12 mars 1993).

La Recommandation UIT-T T.33, que l'on doit à la Commission d'études 8 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvée le 3 juillet 1996 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1996

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Introduction et domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Définitions.....	2
4 Représentation de la sous-adresse.....	2
4.1 Règles d'utilisation des délimiteurs dans les sous-adresses.....	2
4.2 Représentation du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage.....	2
5 Codage du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage.....	3
5.1 Exemple de construction d'un champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage.....	3
6 Décodage du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage.....	4
Annexe A – Description du formalisme de Backus-Naur.....	6
Annexe B – Description de la procédure de routage des télécopies.....	6
B.1 Définitions.....	6
B.2 Procédure de routage des télécopies.....	7
B.3 Organigramme de la procédure de routage.....	8
Appendice I – Représentation de l'adresse des télécopies.....	10
I.1 Représentation de l'adresse de télécopie.....	10
I.2 Représentation de l'adresse de télécopie sur les supports imprimés.....	10
Appendice II – Exemples d'adresse et de sous-adresse de télécopie.....	11
II.1 Exemples d'adresse de télécopie.....	11
II.2 Exemples supplémentaires de codage du champ FIF de sous-adressage.....	11

RÉSUMÉ

La présente Recommandation définit les règles d'application pour l'acheminement de messages par télécopie du Groupe 3 avec utilisation du signal de sous-adressage (SUB) défini dans la Recommandation T.30. Les aspects traités comprennent l'insertion dans la trame du signal SUB des composantes d'adresse téléphonique (numéros de postes internes et de postes à sélection secondaire), les règles de codage et de décodage, ainsi qu'une description de la procédure d'acheminement des télécopies.

MOTS CLÉS

Groupe 3, routage, télécopie.

ROUTAGE DES TÉLÉCOPIÉS AU MOYEN DE LA SOUS-ADRESSE

(Genève, 1996)

1 Introduction et domaine d'application

Une demande émane du marché pour obtenir un routage fiable des messages télécopiés qui sont reçus par un terminal de télécopie du Groupe 3 et qui nécessitent ensuite un réacheminement jusqu'au destinataire final. Les environnements typiques d'une telle demande sont par exemple les réseaux de zone locale, les systèmes de boîte postale électronique pour télécopie et les services de télécopie. Les applications associées peuvent comporter, afin de permettre ce routage, l'usage de postes supplémentaires ou de postes à sélection secondaire.

Afin de traiter de ces exigences, la présente Recommandation définit des méthodes facultatives de codage pour le routage des messages télécopiés, au moyen du signal de sous-adressage (SUB) défini dans la Recommandation T.30. Cette Recommandation traite des aspects suivants du routage des messages télécopiés, dans le cadre de la procédure de télécopie du Groupe 3:

- définition d'une représentation du champ de sous-adressage dans laquelle on puisse insérer des numéros de postes supplémentaires ou de postes à sélection secondaire ou une combinaison de ces numéros;
- insertion, codage et décodage, dans la trame du champ d'information télécopie sous-adressée du signal SUB, des renseignements relatifs aux numéros de postes principaux ou supplémentaires;
- description et organigramme d'une procédure de routage de télécopie.

Les définitions de la méthode et de l'interface d'utilisateur à employer pour permettre l'introduction des informations relatives au numéro de téléphone et à la sous-adresse, soit par l'opérateur d'un télécopieur soit par logiciel de télécopie, sont hors du domaine d'application de la présente Recommandation. Les méthodes permettant de réacheminer un message télécopié après sa réception par un terminal de télécopie sont également hors du domaine d'application de la présente Recommandation.

2 Références normatives

Les Recommandations et autres références suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute Recommandation ou autre référence est sujette à révision; tous les utilisateurs de la présente Recommandation sont donc invités à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et autres références indiquées ci-après. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

- Recommandation E.123 du CCITT (1988), *Notation des numéros téléphoniques nationaux et internationaux*.
- Recommandation E.164 du CCITT (1991), *Plan de numérotage pour l'ère du RNIS*.
- Recommandation T.6 du CCITT (1988), *Schémas de codage et fonctions de commande de codage de la télécopie pour les télécopieurs du groupe 4*.
- Recommandation UIT-T T.4 (1993), *Normalisation des télécopieurs du groupe 3 pour la transmission de documents*.
- Recommandation UIT-T T.30 (1993), *Procédures pour la transmission de documents par télécopie sur le réseau téléphonique public commuté*.
- Recommandation T.434 du CCITT (1992), *Format de transfert de fichiers binaires pour les services de télématique*.
- Recommandation UIT-T F.551 (1993), *Recommandation de service pour le transfert télématique de fichiers dans les services téléfax 3, téléfax 4, télétext et de messagerie*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Recommandation, les définitions suivantes s'appliquent:

- 3.1 numéro de téléphone:** Chaîne de plusieurs chiffres affectés de symboles servant à la composition du numéro, comme défini dans la Recommandation E.123.
- 3.2 poste supplémentaire:** Pour les besoins de la présente Recommandation, chaîne d'un ou de plusieurs chiffres représentant une destination unique qui a été assignée à une personne spécifique pour la réception de messages télécopiés. Egaleme nt appelé «poste interne».
- 3.3 adresse téléphonique:** Entité d'adresse qui doit comprendre un numéro de téléphone et qui peut comprendre un ou plusieurs poste(s) supplémentaire(s).
- 3.4 numéro (téléphonique) à sélection secondaire:** Numéro de téléphone qui ne peut être utilisé qu'après la sélection primaire du numéro de téléphone dans la procédure de télécopie.
- 3.5 signal de sous-adressage (SUB):** Signal défini dans la Recommandation T.30, qui est destiné à assurer un réacheminement par la procédure de télécopie du Groupe 3.
- 3.6 contenu de sous-adresse:** Informations qui peuvent être transférées au moyen du signal de sous-adressage (SUB) dans le cadre des procédures de la télécopie du Groupe 3 selon la Recommandation T.30. Pour les besoins de la présente Recommandation, le contenu en informations à transférer peut désigner un ou plusieurs poste(s) supplémentaire(s), un numéro de poste à sélection secondaire ou une combinaison de ces éléments.
- 3.7 champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage:** Chaîne de caractères dont la longueur, le codage et les caractères admissibles sont définis de manière générique dans la Recommandation T.30. Au moment de la publication de la présente Recommandation, ces caractères admissibles étaient les signes numériques 0 à 9 ainsi que les caractères *, # et espace, la longueur totale du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage étant de 20 octets. Le caractère d'espace est réservé au bourrage afin de remplir la trame de sous-adressage jusqu'à la limite autorisée.
- 3.8 message télécopié:** Information quelconque qui peut être communiquée entre terminaux de télécopie du Groupe 3 conformément aux Recommandations T.4 et T.30 ainsi que, à titre d'option, conformément aux Recommandations T.6, T.30, T.434 et F.551.
- 3.9 BNF:** Syntaxe conforme au formalisme de Backus-Naur (BNF) qui est utilisée pour décrire tous les objets définis dans la présente Recommandation, dont l'Annexe A définit les règles de production.

4 Représentation de la sous-adresse

4.1 Règles d'utilisation des délimiteurs dans les sous-adresses

Aux fins de la compatibilité avec les tendances actuelles en matière d'utilisation des caractères de clavier téléphonique, telles qu'exprimées dans la Recommandation E.164 et dans d'autres Recommandations UIT-T, le caractère # doit être utilisé à l'intérieur du champ FIF de sous-adressage en tant que délimiteur entre postes supplémentaires multiples; deux caractères # (soit ##) doivent être utilisés pour délimiter des adresses téléphoniques primaires. Le caractère * doit être réservé pour des applications d'utilisateur.

Dans une représentation compacte, le premier caractère à représenter dans un champ FIF de sous-adressage doit être le premier signe numérique dans le cas d'un poste supplémentaire et un seul caractère # dans le cas d'une adresse téléphonique primaire.

4.2 Représentation du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage

Le contenu de sous-adresse à insérer dans le champ d'information pour télécopie (FIF) (*facsimile information field*) de sous-adressage (FIF) doit être représenté comme défini dans le présent paragraphe afin d'être conforme à la présente Recommandation. Le contenu de sous-adresse et ses composantes sont écrits en formalisme BNF.

Le contenu en informations du champ FIF de sous-adressage peut se composer des éléments suivants, qui ont été définis à l'article 3:

<Extension> ::= poste supplémentaire
<Second_Stage_Number> ::= numéro à sélection secondaire

La combinaison d'un numéro à sélection secondaire et des postes supplémentaires associés à ce numéro de téléphone constitue une adresse téléphonique qui est désignée en notation BNF ci-dessous par le terme *Complete_Address* (adresse complète). Les règles définies ci-dessous permettent de coder une ou plusieurs instances de ces composantes à l'intérieur du champ FIF de sous-adressage.

Composantes

<Digit> ::= 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | *
 <Extension> ::= <Digit>{<Digit>}
 <Multi_Extension> ::= <Extension>{#<Extension>}
 <Second_Stage_Number> ::= <Digit>{<Digit>}
 <Complete_Address> ::= <Second_Stage_Number>{#<Multi_Extension>}
 <Multi_Complete_Address> ::= <Complete_Address>{##<Complete_Address>}
 <First_Address> ::= <Multi_Extension> | #<Complete_Address>

Représentation du champ FIF de sous-adressage

<Subaddress> ::= <First_Address>{##<Multi_Complete_Address>}

5 Codage du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage

Le présent article définit la façon de coder et d'insérer le contenu de sous-adresse à l'intérieur du champ d'information pour télécopie (FIF) du signal SUB dans le cadre de la procédure de télécopie du Groupe 3. Le terminal de télécopie émetteur doit construire le champ FIF pour le signal SUB. Les informations de routage à insérer dans le champ FIF de sous-adressage doivent être sous la forme du contenu de sous-adresse défini à l'article 4.

Les octets du champ FIF de sous-adressage doivent être codés conformément au Tableau 3/T.30. Le contenu de sous-adresse doit être justifié à droite et placé dans les octets de poids faible de la trame du champ FIF de sous-adressage. Selon la Recommandation T.30, les octets inutilisés dans le champ FIF doivent être bourrés de caractères «espace» à partir de la gauche. Le bit de poids le plus faible du chiffre le moins significatif doit être le premier élément binaire émis.

5.1 Exemple de construction d'un champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage

L'exemple ci-après illustre le processus de construction d'un champ FIF de sous-adressage ainsi que l'ordre d'émission des octets du signal SUB. Cet exemple part de l'hypothèse que le champ FIF a une longueur fixe de 20 octets, avec des caractères de bourrage pour obtenir sa longueur complète dans la sous-adresse.

Dans le cas représenté, on suppose que le contenu de sous-adresse à insérer dans la trame du champ FIF est le suivant:

#1234567890#1234

Lors de l'insertion du contenu de sous-adresse dans les octets du champ FIF, le caractère ESPACE (indiqué ci-dessous par la lettre «S») doit être utilisé pour le bourrage de gauche à droite comme indiqué dans le Tableau 1.

TABLEAU 1/T.33

Insertion des octets dans le champ FIF de sous-adressage

S	S	S	S	#	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	#	1	2	3	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

En représentation hexadécimale, on peut représenter cette séquence comme dans la Figure 1 ci-dessous.

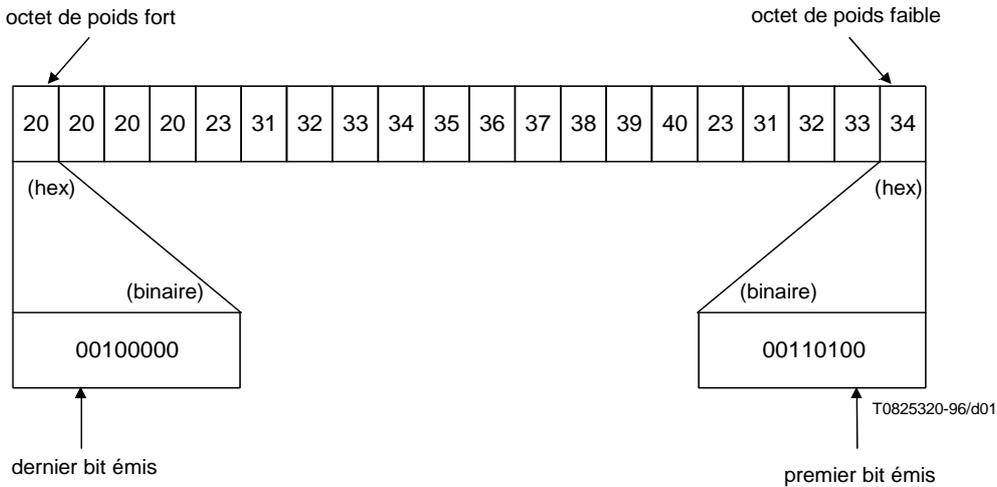


FIGURE 1/T.33
Ordre d'émission des octets du champ FIF du signal SUB

Conformément aux règles de la Recommandation T.30, l'octet le moins significatif [<34> ou (0011 0100) dans cet exemple] est le premier octet émis et le bit de moindre poids de l'octet le moins significatif est émis en premier. Inversement, l'octet le plus significatif [<20> ou (0010 0000) dans cet exemple] est le dernier octet émis.

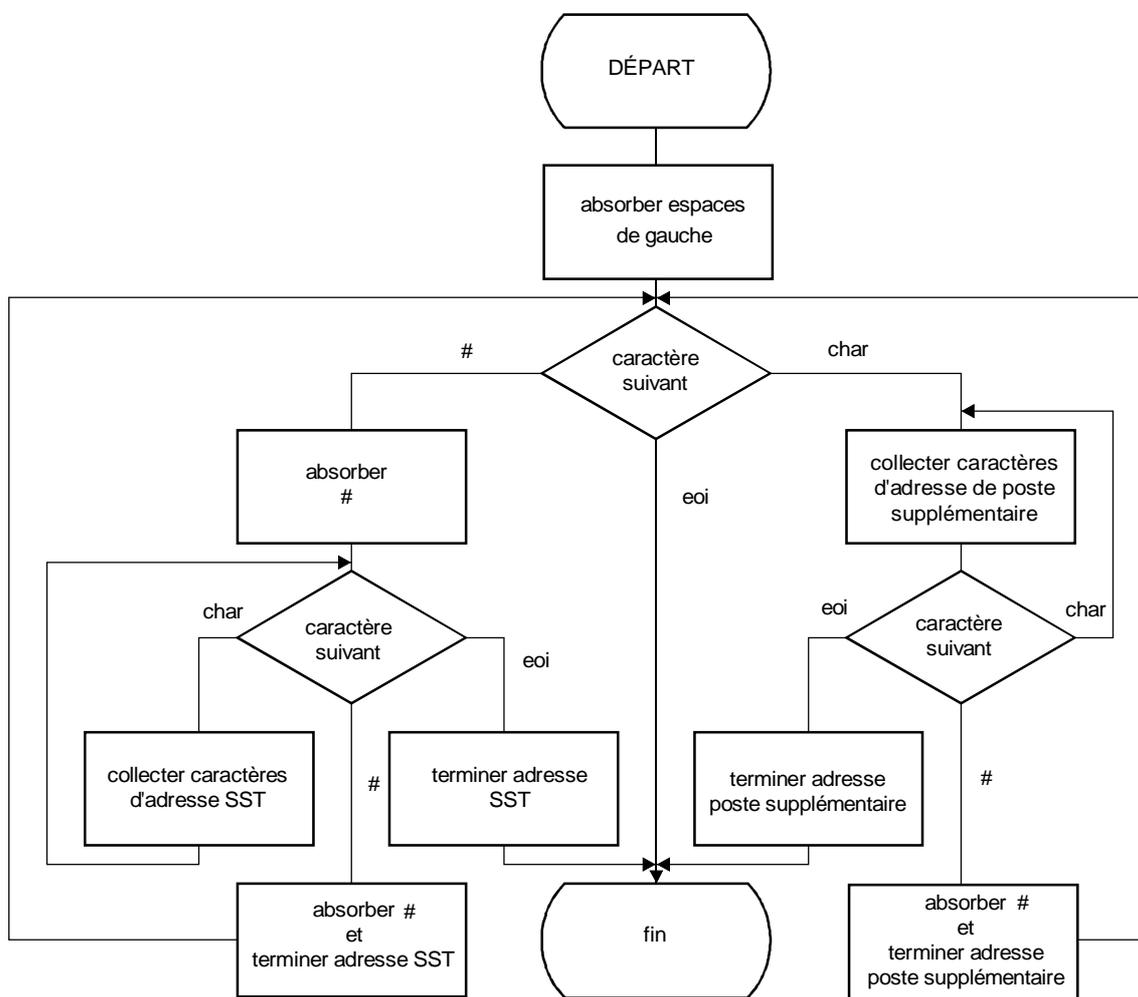
6 Décodage du champ d'information pour télécopie (FIF) de sous-adressage

Si les informations de sous-adressage ont été échangées au cours de la procédure de télécopie du Groupe 3, le terminal de télécopie récepteur doit recevoir le signal SUB facultatif au cours des négociations selon la Recommandation T.30. Le champ FIF pour le signal SUB doit contenir les octets de sous-adressage. Le contenu de sous-adresse peut être extrait du champ FIF de sous-adressage par traitement des octets de gauche à droite, sans tenir compte des caractères «espace» qui ont été insérés au début pour le bourrage.

Le contenu de sous-adresse peut ensuite être décodé afin de procéder au routage. Comme défini au 4.2, le contenu de sous-adresse peut renvoyer à un ou à plusieurs postes supplémentaires, à un ou à plusieurs numéros téléphoniques à sélection secondaire ou à des combinaisons de ces éléments. Lorsque le champ FIF de sous-adressage contient des adresses de postes supplémentaires, on peut supposer que ces derniers sont associés au numéro de téléphone précédent. Lorsque les premières composantes du champ FIF de sous-adressage sont une ou plusieurs adresses de poste supplémentaire, ces dernières sont associées au numéro de téléphone précédemment composé. La représentation formelle du contenu de sous-adresse a été définie au 4.2. Les règles de décodage du contenu de sous-adresse doivent comprendre les éléments suivants:

- le premier caractère (autre que l'espace) à représenter dans un champ FIF de sous-adressage doit être le premier signe numérique dans le cas d'une adresse de poste supplémentaire et doit être un seul caractère # dans le cas d'une adresse de poste téléphonique;
- un seul caractère # délimite plusieurs adresses de postes supplémentaires;
- deux caractères ## consécutifs délimitent plusieurs adresses de postes principaux.

Un diagramme de transition d'état est représenté à la Figure 2 pour le décodage du champ FIF de sous-adressage.



(Note)

T0824060-95/d02

SST numéro téléphonique à sélection secondaire (*second stage telephone number*)
 eoi signal de fin d'entrée (*end of input*)

NOTE – Les réalisateurs d'instance pourront vérifier la validité des informations d'adresse extraites de la trame du champ FIF de sous-adressage.

FIGURE 2/T.33

Diagramme de transition d'état pour le décodage du champ FIF de sous-adressage

Annexe A

Description du formalisme de Backus-Naur

(Cette annexe fait partie intégrante de la présente Recommandation)

La liste ci-après décrit la syntaxe du formalisme de Backus-Naur, utilisée dans le corps de la présente Recommandation.

Symbole	Description d'utilisation
littéral	Un jeton (ou composante) est désignée par un symbole littéral.
::=	Opérateur d'attribution d'une opération de production.
	Symbole utilisé pour séparer des jetons (ou groupes de jetons) substituables.
<>	Un jeton non terminale est noté par un symbole littéral encadré par les caractères «<» et «>».
[]	Un jeton (ou un groupe de jetons) facultatifs est encadré par les caractères «[» et «]».
{ }	Un groupe de jetons encadrées par les caractères «{» et «}» peut être répété 0, 1 ou plusieurs fois.

Annexe B

Description de la procédure de routage des télécopies

(Cette annexe fait partie intégrante de la présente Recommandation)

Cette annexe décrit une procédure de routage des télécopies qui utilise la sous-adresse afin d'acheminer des informations.

B.1 Définitions

Les signaux suivants, utilisés au cours des négociations de télécopie du Groupe 3, sont mentionnés dans la présente annexe. Ces signaux sont définis dans la Recommandation T.30.

DCS	signal de commande numérique (<i>digital command signal</i>)
DIS	signal d'identification numérique (<i>digital identification signal</i>)
DTC	commande d'émission numérique (<i>digital transmit command</i>)
FIF	champ d'information pour télécopie (<i>facsimile information field</i>)
SUB	sous-adressage (<i>subaddress</i>)

D'autres termes, utilisés dans cette annexe, sont définis ci-dessous.

B.1.1 adresse de télécopie: Combinaison d'un numéro de téléphone pour télécopie et d'une sous-adresse facultative. L'article I.1 définit une représentation de l'adresse de télécopie.

B.2 Procédure de routage des télécopies

La procédure décrite dans cette annexe fait appel au signal de sous-adressage (SUB) et à l'adresse de télécopie définie dans cette annexe, afin d'acheminer des messages télécopiés au-delà du terminal de télécopie appelé. Cette annexe contient un organigramme de cette procédure.

Lorsque l'on souhaite effectuer le routage au moyen de cette procédure, l'opérateur du terminal ou du logiciel de télécopie appelant doit introduire l'adresse de télécopie ou ses composantes, d'une manière ou d'une autre. Le terminal ou logiciel de télécopie doit au besoin analyser sémantiquement l'adresse de télécopie afin d'en extraire les composantes, puis utiliser le numéro de téléphone pour sélectionner le terminal de télécopie distant et réserver le contenu de sous-adresse afin de construire le champ FIF de sous-adressage (FIF) pour un signal (SUB) de sous-adressage.

En convertissant la sous-adresse introduite par l'opérateur, le terminal de télécopie émetteur doit construire le champ FIF pour le signal SUB. La sous-adresse contenue dans l'adresse de télécopie doit être insérée dans les octets les moins significatifs de la trame (justifiée à droite) du champ FIF de sous-adressage, cette trame étant bourrée à partir de la gauche au moyen de caractères d'espace, jusqu'à ce que tous les octets du champ FIF soient remplis.

Au cours de l'identification des capacités (Phase B de la procédure), si le bit 49 du signal DIS/DTC est activé, indiquant que le récepteur supporte le sous-adressage, le signal SUB facultatif peut être envoyé avant le signal DCS, dont le bit 49 doit normalement être activé (pour les terminaux de télécopie conformes à la version 1995 de la Recommandation T.30 ou à une version ultérieure). Le champ FIF qui suit le signal SUB doit contenir les octets de sous-adressage, où le bit de plus faible poids de l'octet le moins significatif doit être le premier bit émis. Si le bit 49 du signal DIS/DTC n'est pas activé par le terminal de télécopie appelé, cela signifie que la capacité de sous-adressage n'est pas supportée. Il s'agit d'une situation exceptionnelle, qui se produit lorsque l'appareil appelant tente d'émettre vers un destinataire dont l'adresse de télécopie possède une composante de sous-adressage. Dans ce cas, la suite à donner sera particulière au constructeur. Le terminal appelant peut, sur option, émettre un signal DCN et déconnecter la ligne dans cette situation. En variante, le constructeur peut prévoir la prise en charge d'une capacité de «neutralisation du sous-adressage» qui peut être spécifiée par l'opérateur. Comme indiqué sur l'organigramme de B.3, si la capacité de «neutralisation du sous-adressage» a été spécifiée par l'opérateur, le terminal appelant peut émettre un signal DCS (ainsi que d'autres signaux facultatifs, à l'exception du signal SUB) et continuer à appliquer la procédure de télécopie.

Si les informations de sous-adressage ont été échangées au cours de la procédure de télécopie, le terminal ou système de télécopie récepteur doit, dès la fin de la phase d'émission de télécopie, mettre en mémoire aussi bien le message télécopié que la sous-adresse. Celle-ci pourra ensuite être utilisée comme moyen d'identifier le(s) destinataire(s) prévu(s) pour le message. Ce processus pourra s'effectuer par analyse sémantique du champ FIF de sous-adressage afin d'en extraire les composantes selon la procédure décrite à l'article 6. Ces composantes seront l'adresse d'un ou de plusieurs postes supplémentaires, des numéros à sélection secondaire ou des adresses complètes combinant ces composantes. Celles-ci ont été définies à l'article 4. Les mesures à prendre au niveau du terminal ou système de télécopie récepteur à la réception des informations de sous-adressage sont propres aux applications. Les moyens par lesquels le routage peut être réalisé sont hors du domaine d'application de la présente procédure.

B.3 Organigramme de la procédure de routage

Voir la Figure B.1.

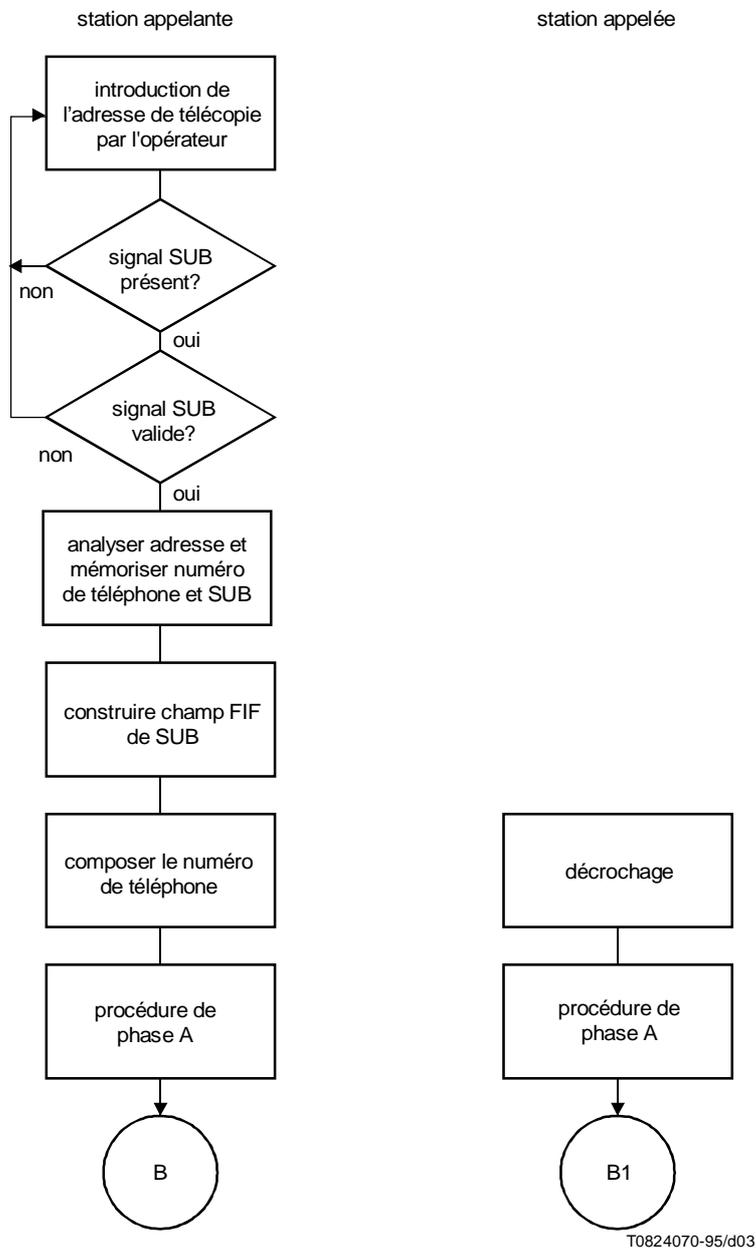


FIGURE B.1/T.33

Procédure de routage utilisant une sous-adresse – Cas d'une émission recherchée par la station appelante

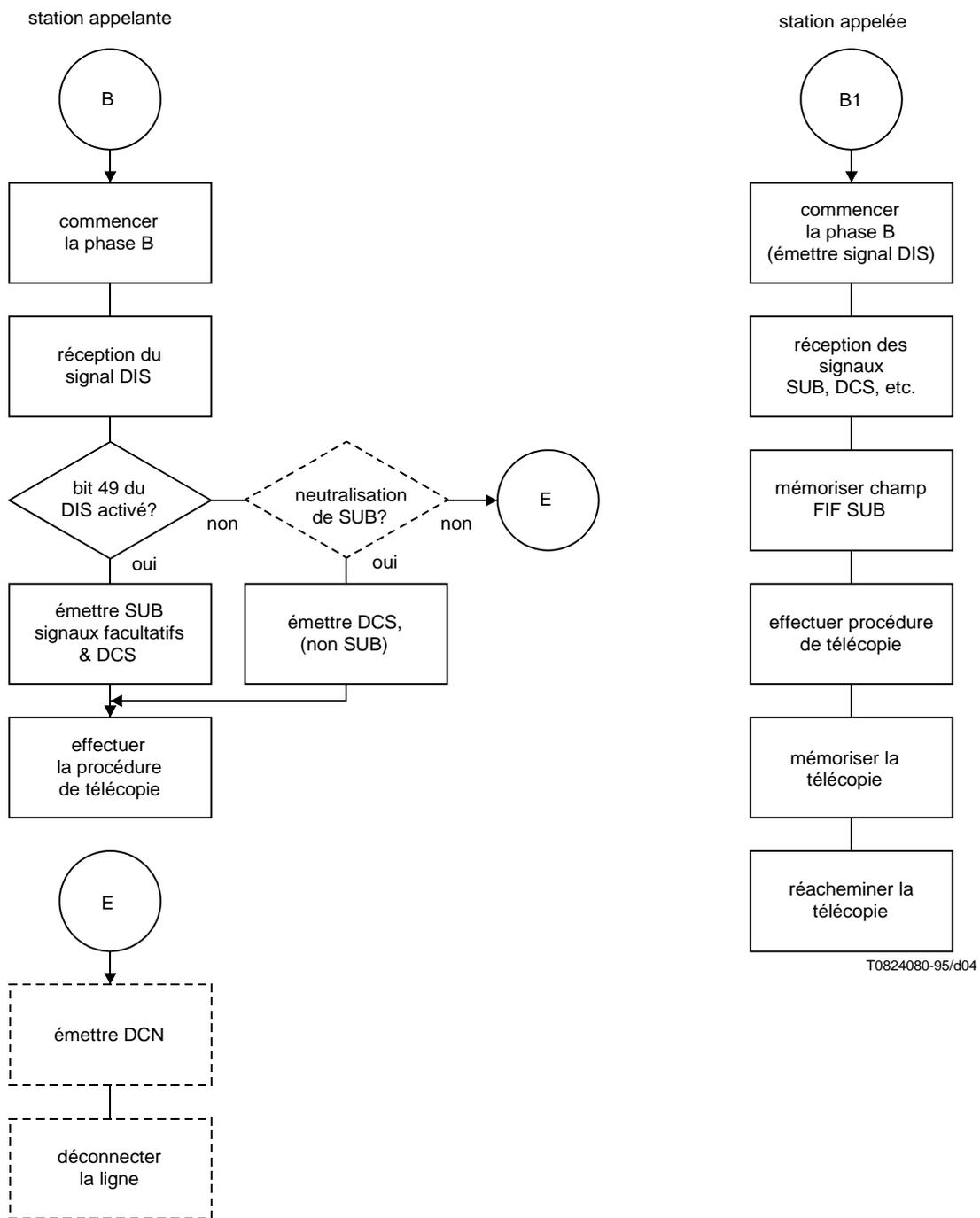


FIGURE B.1/T.33 (*fin*)
 Procédure de routage utilisant une sous-adresse – Cas d'une émission recherchée par la station appelante

Appendice I

Représentation de l'adresse des télécopies

(Cet appendice ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation)

I.1 Représentation de l'adresse de télécopie

Une adresse de télécopie peut être représentée comme suit, au moyen de termes dont la syntaxe est définie dans le corps de la présente Recommandation et dans ses références normatives:

Facsimile Address ::= <Telephone Number>([#] | [#<Subaddress>])

I.2 Représentation de l'adresse de télécopie sur les supports imprimés

Sur les supports imprimés, l'adresse de télécopie – comportant une sous-adresse – peut être représentée comme suit:

Facsimile Address ::= <Telephone Number>#<subaddress>

où:

- le numéro de téléphone doit être imprimé conformément à la Recommandation E.123;
- la fin de séquence du numéro de téléphone doit être le caractère #, comme spécifié dans la Recommandation E.123;
- la sous-adresse peut contenir autant de caractères que le permet la longueur totale du champ FIF de sous-adressage. Les caractères possibles pour la sous-adresse sont définis dans la Recommandation T.30.

Appendice II

Exemples d'adresse et de sous-adresse de télécopie

(Cet appendice ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation)

L'objet de cet appendice est de donner des exemples d'impression d'une adresse de télécopie et des exemples de codage du contenu de sous-adresse.

II.1 Exemples d'adresse de télécopie

Les exemples ci-après d'adresse de télécopie montrent l'adresse telle qu'elle pourrait apparaître sur des supports imprimés, ainsi que le codage du contenu du champ FIF de sous-adressage. On voudra bien noter que le champ FIF de sous-adressage doit être bourré sur toute sa longueur à partir de la gauche avec le caractère d'espace.

Exemple	Adresse de télécopie imprimée	Contenu du champ FIF de sous-adressage
Numéro de téléphone plus poste supplémentaire	+1-203-234-2222#1234	1234
Numéro de téléphone plus numéro téléphonique à sélection secondaire	+1-203-234-2222##234-4444	#2344444

II.2 Exemples supplémentaires de codage du champ FIF de sous-adressage

On trouvera ci-après d'autres exemples de codage du contenu du champ FIF de sous-adressage. On voudra bien noter que ce champ doit être bourré à partir de la gauche avec le caractère d'espace afin de le remplir sur toute sa longueur.

Exemple	Contenu du champ FIF de sous-adressage
Postes supplémentaires multiples	1234#5678#8910
Numéro téléphonique à sélection secondaire plus deux postes supplémentaires	#6174444100#1234#567
Deux postes supplémentaires suivis d'un numéro téléphonique à sélection secondaire	1234#5678##2032223
Deux numéros téléphoniques à sélection secondaire	#2037445555##64446666